



ORGANISMES PUBLICS DES ÉTATS-UNIS CHARGÉS DE LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

La lutte contre la traite des personnes exige un effort global et pluridisciplinaire. Au sein du gouvernement, ceci suppose la participation et la coordination entre différents organismes investis d'une large gamme de responsabilités, parmi lesquelles les mesures pénales, l'application du Code du travail, les services aux victimes et leur éducation, la sensibilisation du public, l'éducation, les politiques commerciales, le développement et les programmes internationaux, l'immigration, le renseignement et la diplomatie. La coordination des activités des autorités fédérales, qui incorporent les organismes étatiques, locaux et tribaux, le secteur privé, la société civile, les rescapés, les communautés religieuses et les universitaires, est essentielle pour apporter une réponse intégrée au phénomène de la traite des personnes, qui tire partie des ressources et démultiplie les impacts. Aux États-Unis, les organismes fédéraux œuvrent pour veiller à l'application d'une démarche pangouvernementale aux fins de traiter tous les aspects de la traite des personnes.

L'ÉQUIPE SPÉCIALE INTERORGANISMES DU PRÉSIDENT

Composée d'une quinzaine d'organismes de l'ensemble du gouvernement fédéral, l'équipe spéciale interorganismes du président pour surveiller et combattre la traite des personnes (*President's Interagency Task Force to Monitor and Combat Trafficking in Persons - PITF*) est une entité de niveau ministériel issue de la Loi sur la protection des victimes de la traite (*Trafficking Victims Protection Act - TVPA*) qui est chargée de coordonner les efforts déployés à l'échelle du gouvernement des États-Unis pour combattre la traite des personnes.

GROUPE DE HAUT NIVEAU CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

La TVPA, telle qu'amendée en 2003, a instauré le Groupe de haut niveau chargé de la mise en œuvre des politiques (*Senior Policy Operating Group - SPOG*), qui est composé de hauts responsables désignés comme représentants des organismes constituant la PITF. Le SPOG rassemble les organismes fédéraux qui traitent de tous les aspects de la traite des personnes. Cinq comités permanents se réunissent régulièrement aux fins de progresser dans des domaines importants des travaux du Groupe : recherches et données, octroi de subventions, sensibilisation et éducation du public, services dispensés aux victimes et chaînes d'approvisionnement et logistiques.

ORGANES COMPOSANT LA PITF

La PITF incorpore tous les organes fédéraux dont la liste est présentée ci-dessous, ainsi que la Direction du Renseignement national et l'*Office of Management and Budget* de la Maison-Blanche, le Conseil national de sécurité et le Conseil de la politique intérieure.

Le département d'État (DoS) entretient le dialogue avec les gouvernements étrangers, les organisations internationales et intergouvernementales et la société civile aux fins d'élaborer et d'exécuter des stratégies efficaces pour s'attaquer à l'esclavage moderne. Le DoS préside la PITF et le SPOG, finance des programmes internationaux de lutte contre la traite des personnes et produit chaque année le [Rapport annuel sur la traite des personnes](#).

Le département du Trésor (le Trésor) se mobilise auprès des institutions financières pour analyser les informations relatives à la traite des personnes et en assurer la dissémination.

Le département de la Défense (DoD) s'efforce de veiller à ce que les forces armées des États-Unis, leurs employés civils et leurs sous-traitants disposent des instruments nécessaires de sensibilisation et de prévention de la traite des personnes, notamment par la formation, la distribution de matériels de sensibilisation et l'élaboration de politiques et de procédures visant à éliminer les vulnérabilités des contrats de défense à l'égard de la traite.

Le département de la Justice (DoJ) mène des enquêtes sur les affaires liées à la traite des personnes, supervise les poursuites en justice et octroie des subventions pour financer les services dispensés aux victimes. Le DoJ appuie les équipes spéciales de lutte contre la traite des personnes, dispense des formations, mène des recherches et prend des initiatives d'éducation. Il produit chaque année le [Rapport du procureur général sur la traite des personnes](#) (*Attorney General's Trafficking in Persons Report*).

Le département de l'Intérieur (DoI) offre des formations à la lutte contre la traite des personnes à ses personnels et partenaires des organismes fédéraux, étatiques, locaux et tribaux, pour combattre la traite des personnes et procurer des services aux victimes dans les communautés amérindiennes et autochtones de l'Alaska.

Le département de l'Agriculture (USDA) dispense des formations à la lutte contre la traite à ses employés, inspecteurs et partenaires de l'industrie afin de renforcer leur sensibilisation à l'égard de la traite des personnes dans l'agriculture et dans les régions rurales des États-Unis.

Le département du Travail (DoL) prête assistance à ses partenaires des forces de l'ordre pour identifier les victimes de la traite. Qui plus est, le DoL se mobilise dans le monde auprès des gouvernements étrangers et des entreprises, des syndicats et des associations de la société civile pour mettre en œuvre des modèles qui contribuent à réduire le travail des enfants et le travail forcé. Il produit les rapports suivants : **Conclusions sur les pires formes de travail des enfants** ; **Liste des biens issus du travail des enfants ou du travail forcé** et **Liste des produits issus du travail forcé ou de la servitude pour dettes des enfants**.

Le département de la Santé et des Services sociaux (HHS) finance les programmes d'assistance aux victimes et la **ligne téléphonique d'assistance nationale sur la traite des personnes**, délivre les lettres de certification et de demande d'admissibilité aux victimes étrangères de la traite, fournit des formations et une assistance technique aux communautés locales, mène des campagnes de sensibilisation publique et lance des initiatives de santé publique axées sur la traite des personnes.

Le département des Transports (DoT) entretient des partenariats avec d'autres organismes publics des États-Unis et des leaders du secteur des transports sur l'ensemble du territoire aux fins de dispenser des formations aux parties prenantes, d'élaborer des outils pédagogiques et de diffuser des matériels de sensibilisation axés sur les initiatives de lutte contre la traite des personnes.

Le département de l'Éducation (ED) s'emploie à accroître la sensibilisation à l'égard de la traite des personnes dans les communautés scolaires, offre une assistance technique, encourage les établissements scolaires à incorporer ce phénomène dans leurs opérations d'urgence et leur planification de gestion et collabore avec les organismes fédéraux, étatiques et locaux pour élaborer et diffuser des ressources documentaires.

Le département de la Sécurité intérieure (DHS) conduit des enquêtes à l'échelle nationale et internationale sur la traite des personnes, mène des campagnes de sensibilisation du public par le biais de la « *Blue Campaign* », dispense des cours et des formations, accorde les avantages liés au statut d'immigré régularisé aux victimes de la traite des personnes et autorise les victimes qui sont des témoins potentiels à rester provisoirement aux États-Unis pendant l'enquête en cours sur leurs trafiquants ou les poursuites engagées à l'encontre de ces derniers.

Le Bureau du Représentant des États-Unis pour les questions commerciales (USTR) utilise les instruments de la politique commerciale des États-Unis, notamment les accords commerciaux, pour combattre la traite à des fins d'exploitation par le travail en veillant à l'imposition des droits des travailleurs et en renforçant les dispositifs de protection en faveur de ceux-ci.

L'Agence des États-Unis pour le Développement international (USAID) assure le financement des programmes internationaux de lutte contre la traite des personnes, se mobilise auprès du secteur privé en nouant des partenariats novateurs avec ses acteurs, et intègre les activités de lutte contre la traite à tous les domaines du développement, en appliquant des principes de recherche et d'évaluation et en intensifiant les efforts dans les contextes de conflits et de crises.

La Commission pour l'égalité des perspectives d'emploi (EEOC) conduit des enquêtes, tente de trouver des résolutions amiables et plaide dans les affaires d'accusations de discrimination, engage des poursuites pour le compte de travailleurs victimes de la traite et veille à obtenir des réparations (par ex., réparations monétaires et en équité) au bénéfice des victimes de traite.

CONSEIL CONSULTATIF DES ÉTATS-UNIS SUR LA TRAITE DES PERSONNES (U.S. ADVISORY COUNCIL ON HUMAN TRAFFICKING)

Le Conseil consultatif des États-Unis sur la traite des personnes procure une plate-forme officielle permettant aux rescapés de la traite de prodiguer des conseils et de formuler des recommandations à l'attention de la PITF concernant ses politiques fédérales de lutte contre la traite des personnes. Établi conformément aux dispositions de la Loi portant sur la Justice pour les victimes de la traite des personnes (*Justice for Victims of Trafficking Act - JvTA*) de 2015 et nommé par le président, ce Conseil est actuellement composé de 11 rescapés de la traite des personnes. Il a soumis son premier rapport en octobre 2016.